

PRÉSIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

DÉCRET N° 82/556 /du 5/6/1982
portant nomination de Monsieur BATHIC
Jean Corneille Ingénieur d'Agriculture
stagiaire en qualité de Directeur Général
de l'Industrie.

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE
L'ÉTAT, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

Vu la Constitution du 3 Juillet 1979 ;
Vu la loi n° 85/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement
à l'article 47 de la Constitution ;
Vu le décret n° 82/049 du 13 Janvier 1982 déterminant les
attributions des Membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 79/157 du 4 Avril 1979 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n° 80/544 du 20 Décembre 1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;
Vu le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret
n° 80/544 susvisé ;
Le Conseil de Ministres entendu ;

D É C R E T :

Article 1er. - Monsieur BATHIC Jean Corneille Ingénieur d'Agriculture stagiaire est nommé Directeur Général de l'Industrie.

Article 2. - Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

.../...

Article 3.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et Communiqué partout où besoin sera. -

Fait à Brazzaville, le 5 Juin 1982

Par Le Président du Comité Central
de l'Parti Congolais du Travail,
Président de la République, Chef de
l'Etat, Président du Conseil des
Ministres,

Le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMI.-

Le Ministre de l'Industrie et
de la Pêche,

Jean ITADI.-

Colonel Denis CASSOU-NGUESSO.-

Le Ministre des Finances

Itini-Ossetumba LEMOUNDEOU.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MACKOUM.-